


55200 55300 55400 55500

Commune de St-Gingolph



PLANS DES ZONES DE DANGERS HYDROLOGIQUES

ANNEXE 2C : Plan de la zone "Clesette"

Echelle 1:2'000

Auteurs du projet :
François Xavier Marquis sst
 Etudes Hydrologiques et Géologiques

L'administration communale de Saint-Gingolph certifie que le présent plan, mis à l'enquête publique par insertion au bulletin officiel du ou au pour y être consulté.

le

L'ADMINISTRATION COMMUNALE
 Le président Sceau Le secrétaire

Timbre de réception :

Date	Projet	Designe	Controle
Mai 2013	Mémoire R.	Clapnet E.	Marquis F.X.

HOMOLOGUE PAR LE CONSEIL D'ETAT

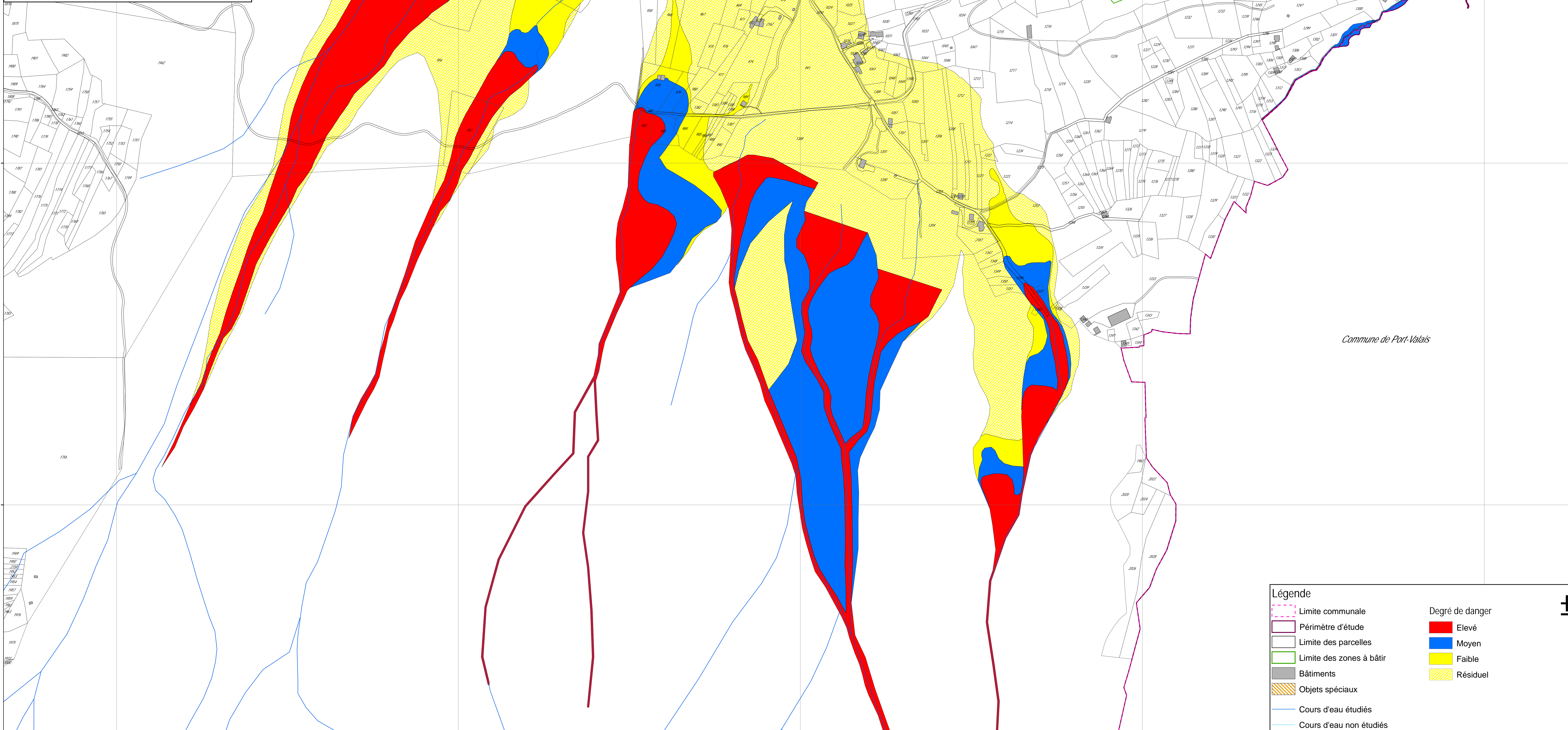
EN SEANCE DU

DROIT DU SCEAU : FR

L'ATTESTE :
 LE CHANCELIER D'ETAT

TOUS LES PLANS DU DOSSIER SERONT EGALEMENT TIMBRES ET SIGNES PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Page de : mai 2013



Légende

Limite communale	Degré de danger
Périmètre d'étude	Elevé
Limite des parcelles	Moyen
Limite des zones à bâtir	Faible
Bâtiments	Résiduel
Objets spéciaux	
Cours d'eau étudiés	
Cours d'eau non étudiés	